

***ELABORATION DU SCOT DE
L'ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG***

Compte-rendu des *Ateliers du SCOT* du 7 janvier 2016



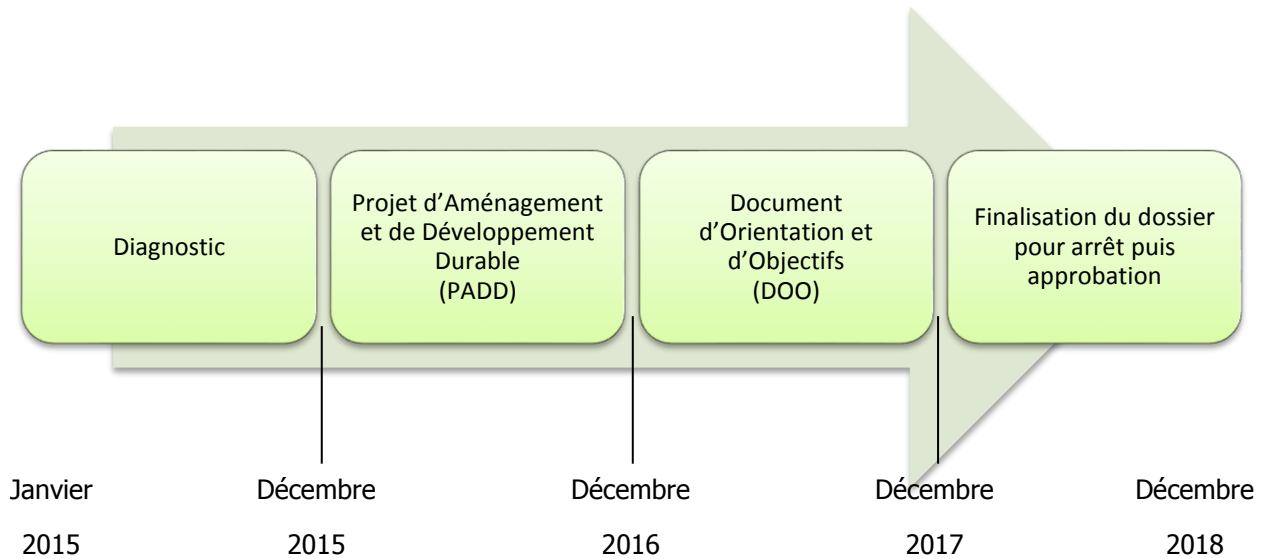
SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	3
1.1	Rappel de la démarche	3
1.2	Introduction des ateliers	3
1.3	Déroulement des Ateliers	3
2	SYNTHESE DES ATELIERS	4
2.1	Logements, services et équipements : des besoins diversifiés pour une population en évolution	4
2.1.1	Une population en évolution	4
2.1.2	Un parc de logement peu diversifié	6
2.1.3	Des déséquilibres dans le maillage territorial des équipements et services	7
2.2	Un développement urbain et des dynamiques économiques contrastés	8
2.2.1	Un développement urbain marqué par la RN 4 et les villes centres	8
2.2.2	Des dynamiques économiques contrastées	9
2.3	Des dynamiques de déplacement multiples, une imbrication d'enjeux	11
2.4	Environnement : entre contrainte et opportunité	12
2.4.1	Résultats des ateliers	12
2.4.2	Résultat de la hiérarchisation des enjeux (non reformulés)	14

1 INTRODUCTION

1.1 RAPPEL DE LA DEMARCHE

Après un travail de recherche de données, de consultation des communes et intercommunalités, d'entretiens et d'analyse, le diagnostic territorial du SCOT de l'Arrondissement de Sarrebourg est en cours de finalisation. Dans ce cadre et avant l'engagement des étapes ultérieures, il est important que ce diagnostic soit approprié et partagé par les acteurs locaux. Pour ce faire les élus et partenaires du territoire se sont réunis le 7 janvier 2016 dans le cadre des « Ateliers SCOT ».



La démarche d'élaboration du SCOT de l'Arrondissement de Sarrebourg

1.2 INTRODUCTION DES ATELIERS

Alain MARTY, Président du PETR du Pays de Sarrebourg a ouvert les ateliers et rappelé les enjeux de la démarche.

Les bureaux d'études ont ensuite présenté la synthèse du diagnostic (cf. diaporama de présentation en annexe).



1.3 DEROULEMENT DES ATELIERS

Quatre ateliers thématiques ont permis d'échanger avec les participants afin de partager le diagnostic :

1. Logements, services et équipements : des besoins diversifiés pour une population en évolution ;
2. Un développement urbain et des dynamiques économiques contrastés ;
3. Des dynamiques de déplacement multiples, une imbrication d'enjeux ;

4. Environnement : entre contrainte et opportunité.

L'objectif des ateliers étaient de :

- Amender/compléter les éléments de diagnostic (forces, faiblesses et enjeux) ;
- Spatialiser ces éléments.

Le nombre de participants par atelier était le suivant :

N° atelier	1	2	3	4
Nb participants	9	22	15	20



2 SYNTHÈSE DES ATELIERS

2.1 LOGEMENTS, SERVICES ET EQUIPEMENTS : DES BESOINS DIVERSIFIÉS POUR UNE POPULATION EN ÉVOLUTION

L'atelier a abordé successivement 3 chapitres du diagnostic :

- Une population en évolution ;
- Un parc de logement peu diversifié ;
- Des déséquilibres dans le maillage territorial des équipements et services.



2.1.1 UNE POPULATION EN ÉVOLUTION

Les **forces** suivantes ont été retenues par les participants :

1. Un regain d'attractivité pour les populations
2. Une croissance démographique supérieure aux moyennes départementale et régionale
3. Une croissance démographique pour toutes les Communautés de communes depuis 2000
4. Le rôle structurant de la RN4 – à relativiser (effet sur la dévitalisation des centres bourgs)
5. Une poursuite de la croissance démographique projetée jusqu'en 2030

6. Une augmentation de l'espérance de vie
7. Une augmentation du taux de diplômés de l'enseignement supérieur
8. Un maintien des actifs agricoles et ouvriers
9. Des revenus médians supérieurs à la moyenne départementale, mais inférieure à la moyenne du Bas-Rhin

Les **faiblesses** suivantes ont été retenues par les participants :

1. Une croissance démographique bien inférieure à la moyenne du Bas-Rhin : problématique de départ des jeunes, notamment diplômés vers Strasbourg, Nancy, Metz...
2. De fortes disparités dans les dynamiques démographiques et l'attractivité des communes: les individus habitent ce territoire surtout à cause des coûts avantageux (foncier, loyer) mais travaillent aussi en dehors du territoire.
3. Problème de maintien d'une population de jeunes diplômés
4. Une perte de population des 2 principales villes centres, liée au phénomène de vacance et de typologie de logement présent en centre ville
5. Un phénomène de périurbanisation
6. Une diminution de la taille des ménages
7. Une population vieillissante et une problématique / enjeu de maintien en centre ville, concernant de facto les populations âgées (problème de maintien en centre ville et de dépendance à la voiture, d'accessibilité aux services, d'adéquation des logements aux besoins –taille, équipement, etc.)
8. Une sous-représentation des diplômés de l'enseignement supérieur (fuite vers grandes villes) – propres aux secteurs ruraux
9. Une sous-représentation des professions intermédiaires et supérieures
10. Une augmentation du nombre de ménages sous le seuil de pauvreté

En matière d'**enjeux**, les suivants ont été retenus par les participants :

1. Le maintien et surtout le développement de l'**attractivité** du territoire : politique d'attractivité pour les jeunes ménages, politique d'emploi, de services, etc. (une politique globale à mettre en œuvre pour **améliorer le cadre et la qualité de vie**) – si politique d'urbanisation en dehors de Sarrebourg, baisse mécanique de population
2. La maîtrise des disparités territoriales en matière de dynamiques démographiques
3. L'adaptation aux évolutions de la population
4. Le maintien des personnes âgées en centre ville et centre bourg (mise en accessibilité des logements, amélioration des conditions de vie, évolution des grands logements, etc.)
5. La maîtrise des phénomènes de périurbanisation : le maintien de services et d'équipement en centre ville, une politique de logement **adaptées aux centres**
6. Le maintien de la vitalité des deux communes centres
7. Encourager le développement d'une mixité sociale aussi bien dans les espaces urbains que ruraux

2.1.2 UN PARC DE LOGEMENT PEU DIVERSIFIE

Les **forces** suivantes ont été retenues par les participants :

1. Une dynamique de la construction de logements – mais souvent hors des centres-villes
2. De nombreux habitants propriétaires de leur logement
3. Une faible tension sur le marché du logement
4. Une performance énergétique des logements en progrès dans le neuf
5. Des politiques de l'habitat diversifiées

Les **faiblesses** suivantes ont été retenues par les participants :

1. Un parc de résidences secondaires très majoritaire dans certaines communes, mais avec des effets positifs qui fait aussi vivre le monde rural (injections dans l'économie rurale locale)
2. Une faible diversité de l'offre en logement : grande taille, peu de locatif...
3. Une offre peu renouvelée des appartements
4. Une offre restreinte en logements locatifs ou adaptés à des publics spécifiques : jeunes, seniors, urgence... non adaptés aux jeunes et aux plus âgés (précarisation).
5. Des obstacles aux parcours résidentiels du fait de la typologie du parc de logement
6. Des copropriétés plus exposées à l'habitat indigne et des problèmes de précarisation –vétusté (personnes âgées dans des logements vieillissants, n'ayant pas les moyens de rénover).

En matière d'**enjeux**, les suivants ont été retenus par les participants :

1. L'adaptation des logements aux besoins de la population (vieillesse, jeunes, publics spécifiques...), la réhabilitation des logements pour les personnes âgées
2. Trouver un équilibre entre habitat collectif et individuel, dans le monde rural et dans les centres
3. La diversification du parc au regard des besoins de la population, afin de permettre les parcours résidentiels : augmenter la part des T2/T3, surtout dans les centres, développer des petites maisons pour les jeunes ménages
4. Trouver un équilibre entre la périurbanisation et la réhabilitation des logements en centre ville et centre bourg
5. Répondre aux problématiques de vacances, et tirer les avantages des dents-creuses et des friches avant d'engager de nouveaux terrains à bâtir
6. L'équilibre entre le parc principal et secondaire
7. Renforcer l'accompagnement des différents acteurs dans la lutte contre l'habitat indigne (une politique à définir)
8. L'amélioration de la performance énergétique des logements et renforcer la communication sur le programme « **habiter mieux** »
9. Trouver un équilibre entre la protection du patrimoine (avis de l'ABF) et les problématiques de rénovation des logements

10. La poursuite des politiques coordonnées en faveur de l'habitat, à appuyer en lien avec l'armature territoriale identifiée et le renforcement des pôles de proximité (politique globale – adapter les équipements à la politique logement : commerces, services, etc.)

2.1.3 DES DESEQUILIBRES DANS LE MAILLAGE TERRITORIAL DES EQUIPEMENTS ET SERVICES

Les **forces** suivantes ont été retenues par les participants :

1. Une offre globale en équipements et services
2. Un maillage de pôles structurants
3. Une offre scolaire relativement complète mais une faible structuration en RPI
4. Une offre de formation structurée jusqu'au 2nd degré
5. Un territoire propice aux sports de nature et au tourisme vert
6. Des équipements sportifs variés et nombreux
7. Une offre médicale complète et variée
8. Une offre commerciale complète

Les **faiblesses** suivantes ont été retenues par les participants :

1. Des déséquilibres importants entre la moitié Ouest et la moitié Est, beaucoup plus dense et maillée
2. Des problématiques en termes d'aménagement numériques et d'échéances (2020 – beaucoup trop tard)
3. Une offre plutôt faible en médecins généralistes et spécialistes (problématique de « volume »)
4. Une faiblesse des équipements liés à la petite enfance - bonne densité de RAM, mais autres problématiques (emploi non qualifié, gardes non déclarées, solidarité « de fait », etc.)
5. Des équipements culturels encore trop peu diversifiés, notamment en direction de la jeunesse, et souvent trop coûteux
6. Problème d'encadrement du péri scolaire
7. Des acteurs du tourisme trop peu coordonnés
8. Une dévitalisation des centres-villes et des centres-bourgs, liée à la politique de centre commerciaux en accès direct par la RN4 (concurrence avec commerces centre-ville)

En matière d'**enjeux**, les suivants ont été retenus par les participants :

1. Le renforcement des polarités du territoire, en anticipant la désindustrialisation et le déclin économique de certaines zones (problématique de désengagement, départ des services, déclin de la vie locale)
2. La revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs : développer la solidarité et la complémentarité des services et des équipements entre les différentes polarités, notamment rurale/de proximité (principe de mutualisation)

3. Le renforcement de l'offre de santé et l'attractivité des médecins ruraux : répondre aux enjeux de la démographie médicale (départ en retraite, remplacement, attractivité des médecins et renforcement de cadre de vie, services, etc.)
4. Renforcer la qualité de services des pôles de proximité et conforter les polarités territoriales existantes
5. L'adaptation des équipements et services à l'évolution de la population et des attentes : vieillissement, petite enfance...
6. Développement des Services à la personne – Regroupement des communes, sur le modèle RPI, pour la mutualisation des services et équipements
7. Le maintien du commerce et des services de proximité, en zone rurale particulièrement
8. L'amélioration de l'accès aux équipements, commerces et services, dans un contexte de vieillissement et d'augmentation du prix des énergies
9. La poursuite de la structuration des écoles en regroupement pédagogiques intercommunaux pour les espaces les plus ruraux (mutualisation des structures)
10. La diversification de l'offre culturelle, notamment artistique et créative à destination des jeunes notamment
11. La fédération des acteurs du tourisme et mise en cohérence/structuration de l'offre
12. Assurer le développement de l'aménagement numérique sur le court terme

2.2 UN DEVELOPPEMENT URBAIN ET DES DYNAMIQUES ECONOMIQUES CONTRASTES

L'atelier a abordé successivement 2 chapitres du diagnostic :

- Un développement urbain marqué par la RN 4 et les villes centres ;
- Des dynamiques économiques contrastées.



2.2.1 UN DEVELOPPEMENT URBAIN MARQUE PAR LA RN 4 ET LES VILLES CENTRES

Les **forces** suivantes ont été retenues par les participants :

1. La majorité de la population (83 %) résidant dans une commune couverte par un document d'urbanisme
2. Quelques opérations d'aménagement permettant une urbanisation mieux cadrée : ZAC et lotissements
3. Des projets d'urbanisme durable à Sarrebourg
4. Un potentiel de densification et de renouvellement urbain important

Les **faiblesses** suivantes ont été retenues par les participants :

1. Un étalement urbain, plus marqué le long de la RN 4
2. La prédominance de l'habitat individuel, fortement consommateur de foncier et une urbanisation récente extensive
3. Une banalisation des paysages urbains
4. La présence d'importantes friches d'activités
5. Des projets non abouti (exemple d'un projet du Département)

En matière d'**enjeux**, les suivants ont été retenus par les participants :

1. La cohérence de l'aménagement au regard des enjeux du territoire
2. La maîtrise de l'étalement urbain et de la consommation foncière
3. L'optimisation du potentiel de densification et de renouvellement urbain (incitation à la transmission)
4. La valorisation (en complémentarité les unes des autres) des friches d'activités
5. Le développement de l'expérimentation (sur des sites tels que BATA ou autres)
6. L'intégration paysagère du bâti

2.2.2 DES DYNAMIQUES ECONOMIQUES CONTRASTEES

Les **forces** suivantes ont été retenues par les participants :

1. Un bassin pourvoyeur d'emploi
2. Une bonne résistance des activités industrielles, bien qu'en recule
3. Un taux de chômage contenu
4. Une bonne structuration du territoire par les ZAE, mais des ZAE de qualité hétérogène
5. L'émergence de l'agriculture biologique
6. Une bonne valorisation du potentiel économique résidentiel
7. Le développement de l'économie touristique, les atouts du territoire
8. Un potentiel d'activités à exploiter dans le secteur des énergies (mais contraintes des servitudes)
9. La faible évasion commerciale

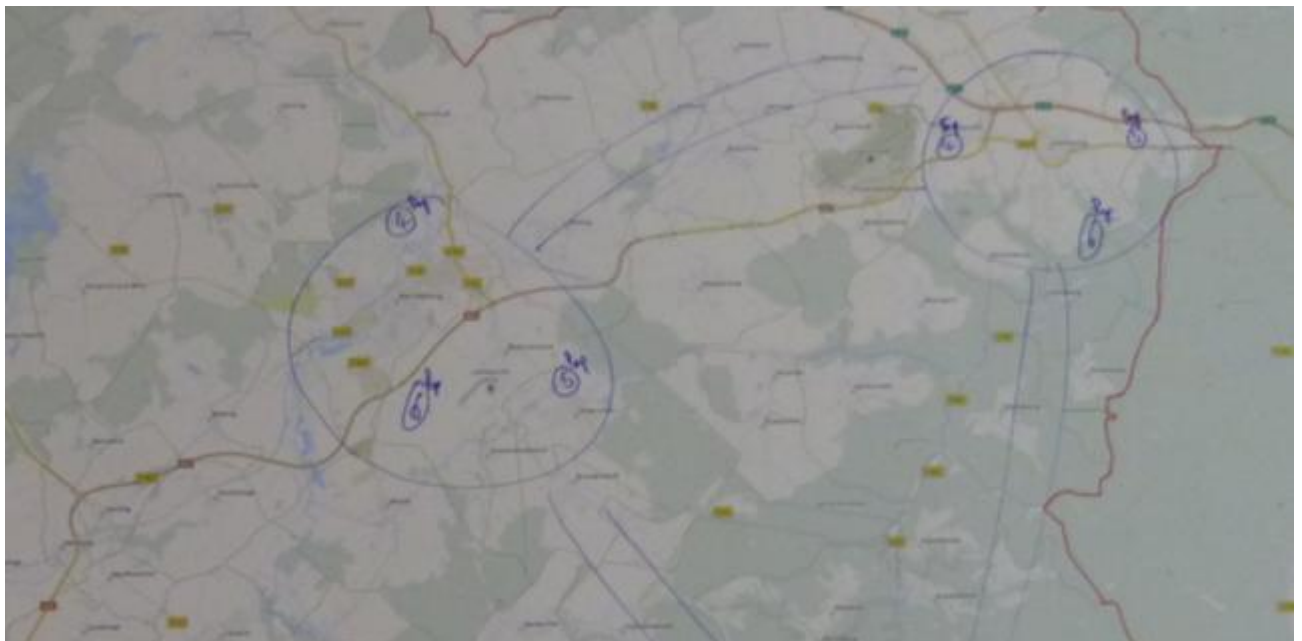
Les **faiblesses** suivantes ont été retenues par les participants :

1. Une augmentation du nombre d'actifs mais une stagnation du nombre d'emplois
2. Un chômage qui affecte particulièrement les seniors récemment et dans une moindre mesure les jeunes et les femmes
3. Des ZAE vieillissantes et un manque de cohérence de l'offre foncière
4. Une perte de dynamisme du secteur agricole
5. Une exploitation du bois en perte d'activité
6. De nombreux locaux d'activité vacants

7. Une faible structuration des acteurs du tourisme
8. Une fragilisation des commerces de proximité

En matière d'**enjeux**, les suivants ont été retenus par les participants :

1. Le développement des emplois et des activités, leur sécurisation (lien avec l'offre de formation)
2. Le maintien de l'attractivité pour les entreprises industrielles et artisanales, le nécessaire croisement avec les enjeux du transport, de l'habitat...
3. Le renforcement des activités existantes et de leur maillage du territoire
4. Le maintien de l'agriculture (développement des circuits courts, valorisation des ENR issues de l'agriculture, lien production/transformation)
5. La valorisation des productions forestières et de la filière bois, le développement de filières locales du bois et les matériaux biosourcés
6. Le maintien du caractère multifonctionnel de l'agriculture et de la forêt
7. La structuration des acteurs du tourisme au service d'une stratégie de développement touristique
8. Le renforcement de l'hébergement touristique et la professionnalisation des acteurs
9. L'exploitation des potentiels liés à la maîtrise énergétique et aux énergies renouvelables
10. La montée en gamme de l'offre foncière et sa mise en cohérence
11. La valorisation des locaux d'activités vacants
12. Le développement de l'économie circulaire
13. La poursuite du développement et maillage du très haut débit (en intégrant bien les usages)
14. Le maintien du maillage des commerces de proximité et de l'attractivité commerciale



2.3 DES DYNAMIQUES DE DEPLACEMENT MULTIPLES, UNE IMBRICATION D'ENJEUX

Les **forces** suivantes ont été retenues par les participants :

1. Une certaine autonomie du territoire en matière d'emploi
2. Un fonctionnement interne du territoire à consolider : des déplacements de courtes distances favorisent le report modal vers les solutions alternatives à l'utilisation individuelle à la voiture particulière
3. Un potentiel important de développement des réseaux de transport public avec le cadencement TER
4. Une offre de desserte en car (TIM57 + TER) assurant une bonne couverture du territoire
5. La présence d'un axe cyclable structurant et touristique de qualité : l'Eurovéloroute 5
6. Un plan d'aménagement numérique THD en cours de déploiement sur tout le territoire mosellan.



Les **faiblesses** suivantes ont été retenues par les participants :

1. Une certaine dépendance vis-à-vis des territoires environnants et de leur dynamisme économique : des liaisons importantes avec le Bas-Rhin
2. Un risque majeur de vulnérabilité des ménages à la mobilité en rapport avec les distances parcourues, les équipements et la population du territoire
3. Des aménagements numériques qui peinent à se développer
4. Une offre alternative à la voiture individuelle à encourager (transports publics et intermodalité entre les réseaux) et organiser (covoiturage, modes actifs) :
 - La lisibilité de l'offre TC (cadencement, fréquence) serait à améliorer aux pôles d'interconnection ainsi que la prise en compte de secteurs non convertis
 - Améliorer l'offre de parkings aux gares de rabattement
 - Des parking de covoiturage sont saturés (Phalsbourg)
5. Des discontinuités d'itinéraires cyclables : peu d'effet réseau

En matière d'**enjeux**, les suivants ont été retenus par les participants :

1. Réduire la fracture rurale en matière de transport, augmenter et diversifier l'offre de TC (intérêt TAD secteurs non desservis par lignes régulières) ; trouver des complémentarités avec d'autres modes de déplacement (COV, MA,...)
2. Améliorer la cohérence de l'espace vécu en renforçant la concertation des acteurs du transport pour favoriser l'intermodalité et les échanges avec les territoires environnants : gouvernance, harmonisation des horaires, correspondances... : élaborer une proposition d'amélioration au niveau du Scot à négocier avec les AOT concernées
3. Améliorer l'offre de stationnement aux communes-gares comme lieux stratégiques de l'interface urbanisme-transport (pôles intermodalité routiers : Phalsbourg, Fénétrange,...)(cf quelques pôles de proximité de l'Insee à définir)

4. Intégrer la problématique du covoiturage / projet réaménagement de la RN4 (parkings à certains nœuds de rabattement)
5. Prendre en considération la vulnérabilité des ménages à la mobilité dans le cadre des projets de développement (urbain, activités,..)
6. Développer le lien urbanisme/activités/transport dans les espaces jugés stratégiques : Sarrebourg, Phalsbourg, Lorquin, Reding, Lutzelbourg,
7. Inciter localement à l'utilisation d'alternatives à l'usage de la voiture particulière pour des déplacements de courtes distances y compris dans les villages : marche à pied, vélo, ...
8. Elaborer et mettre en œuvre un schéma cyclable à l'échelle du Scot en priorisant notamment les rabattements vers les réseaux de transports publics et les pôles d'intermodalité
9. Accompagner localement le développement des infrastructures numériques en cours à l'initiative du Département et en tirer partie localement pour offrir des services à la population, accompagner ses usages auprès de publics-ciblés (personnes âgées par exemple).

2.4 ENVIRONNEMENT : ENTRE CONTRAINTE ET OPPORTUNITE

2.4.1 RESULTATS DES ATELIERS

Le groupe a souhaité insister sur le fait que la préservation de l'environnement doit être un préalable à toutes les politiques d'aménagement du territoire et doit être pris en compte dès le début pour éviter les conflits. La qualité environnementale est un atout économique.

Les forces, faiblesses et enjeux ont été travaillés thématique par thématique. Les dernières thématiques ont été passées plus rapidement par manque de temps, notamment celle des risques (seule thématique n'ayant pas fait l'objet de modifications).



Des ajustements ont été faits :

- concernant l'occupation du sol :
 - o ajout dans les forces : « Forte proportion de prairies (>25%), de forêts (47%) et de zones humides/aquatiques »
 - o ajout dans les enjeux : « Préservation de la qualité des prairies et des espaces naturels d'une manière générale »
- concernant le patrimoine paysager :
 - o ajout dans les forces : « Opérations de réouverture déjà réalisées en partenariat avec l'AMEM et l'ONF »
 - o ajout dans les faiblesses : « Menace sur les structures paysagères (prairies, vergers, haies...) entraînant la banalisation du paysage »
- concernant le patrimoine naturel :
 - o ajout dans les forces : « De nombreux réservoirs de biodiversité et corridors d'importance régionale d'après le SRCE, voire internationale »

- ajout dans les forces : « Gestion adaptée des forêts situées en tête de bassin », « Inventaire des mares en cours sur tout le territoire ainsi que des arbres remarquables »
- ajout dans les faiblesses : « Espèces envahissantes avec risque économique sur les zones de loisirs (algue stratiote) et sanitaire (chenille processionnaire du chêne) », « Difficulté de régénération naturelle (sapin...) liée au déséquilibre sylvo-cynégétique important (surpopulation de grands cervidés), notamment sur les crêtes »
- ajout dans les enjeux : « Préservation au maximum des habitats naturels de l'urbanisation et de la qualité environnementale »
- ajout dans les enjeux : « Intégration des zones humides et mares dans le SCOT [...] »
- ajout dans les enjeux : « Rétablissement des continuités écologiques en mauvais état ou inexistantes »
- ajout dans les enjeux : « Déséquilibre agro sylvo cynégétique », « Prolifération des espèces envahissantes »
- concernant l'eau :
 - ajout dans les forces : « Spécificités du territoire : zones humides, étangs... » et « Politique assainissement active »
 - ajout dans les faiblesses : « Moyen à mauvais état écologique des cours d'eau, notamment de la Seille (causes : agriculture, industries, modification hydromorphologiques, assainissement...) »
 - modification dans les faiblesses : « De nombreuses communes non raccordées à l'assainissement collectif et assainissement individuel ~~peu efficace~~ non conformes (surtout au niveau des têtes de bassin) »
 - ajout dans les faiblesses : « Vieillesse des réseaux »
 - ajout dans les enjeux : « Reconquérir la qualité de l'eau des étangs, notamment des sites de baignade (lien avec le problème d'eutrophisation) »
 - ajout dans les enjeux : « Réduction de la consommation d'eau et des pertes sur les réseaux »
 - modification dans les enjeux : « Limitation des conséquences de la non-gestion des eaux pluviales (Préconisation de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales, Mise en place de réseaux séparatifs eaux usées / eaux pluviales, ~~Préconisation de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales~~) »
- concernant l'énergie :
 - ajout dans les forces : « Dynamique de projet en cours : territoire à énergie positive (Communauté de Communes de Sarrebourg - Moselle Sud et PNR Lorraine) », « Potentiel de biomasse en forêt privée », « Forte utilisation du bois par les particuliers »
 - modification dans les faiblesses : « ~~Pas de maîtrise~~ d'autonomie énergétique »
 - ajout dans les faiblesses : « Contraintes aéronautiques pour le développement de l'éolien », « Tension sur la ressource en bois »
 - ajout dans les enjeux : « Maîtrise de la consommation énergétique et renforcement de l'efficacité énergétique du territoire »

- ajout dans les enjeux : « Promotion et développement de la production d'énergie renouvelable : éolien, biomasse agricole, bois énergie, solaire, fermentescibles, etc. »
- ajout dans les enjeux : « Développement d'un cadre favorable à l'utilisation de modes de transport alternatifs à la voiture individuelle (transport collectif, covoiturage, transport à la demande, pistes cyclables...) »
- concernant les ressources :
 - ajout dans les forces : « Agriculture biologique bien implantée (9% SAU) »
 - ajout dans les enjeux : « Développement de l'agriculture biologique et des filières courtes », « Maintien et développement des outils locaux de transformation des produits agricoles et forestiers (abattoirs, scieries...) »
- concernant les pollutions et nuisances :
 - modification dans les faiblesses : « ~~Une seule commune, Saint-Louis,~~ 2 sites accueillent des Installations de stockage des Déchets Inertes (ISDI)
 - ajout dans les enjeux : « Dépollution des sites pour les ré utiliser »

2.4.2 RESULTAT DE LA HIERARCHISATION DES ENJEUX (NON REFORMULES)

Par ailleurs, une feuille récapitulant tous les enjeux environnementaux a été distribué en début d'atelier et devait être rendu à la fin. Il a été demandé à chacun de noter les 5 enjeux qui leur semblaient les plus prioritaires (de 1 à 5), même si certains ont été reformulés ou complétés.

Le groupe a fait part de sa difficulté de prioriser les enjeux : tout est important et souvent très lié du fait de la transversalité des enjeux environnementaux.

Quelques mots ont été entourés (« haies » dans le maintien des espaces naturels) ou rajoutés sur les feuilles, en lien notamment avec la reformulation des enjeux en atelier (« nature ordinaire » et « arbres isolés » dans le maintien des espaces naturels, « préserver les haies », « pistes cyclables » dans les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle), montrant l'intérêt des thématiques.

16 participants ont répondu. 2 feuilles ont été remplies sur toutes les lignes. Elles ont donc été enlevées de l'analyse : les thèmes transversaux, de l'occupation du sol, du paysage, des milieux naturels, de l'eau sont ressortis les plus prioritaires.

Parmi les 14 feuilles, le thème transversal (maintien des espaces naturels pour leur rôle multifonctionnel) est celui qui ressort parmi les plus prioritaires (noté sept fois en priorité 1), puis viennent les thèmes de l'eau, des milieux naturels et de l'énergie. Aucune priorité 1 n'est ressortie dans les thèmes paysage, ressources, pollutions et risques.

Sans regarder le niveau de priorité, le thème transversal est celui qui a été le plus rempli (une priorité de 1 à 5 a été marquée sur 9 feuilles sur 14), puis la protection de la ressource en eau (8 feuilles sur 14), la diversification des ressources en eau (6 sur 14), la promotion des rénovations thermiques et du développement de formes urbaines plus économes en énergie (6 sur 14), les enjeux des milieux naturels, la limitation de la consommation d'espace et la création d'un cadre favorable au maintien de l'agriculture d'élevage.

Aucune case n'a été remplie dans 3 enjeux : Maintien de l'ouverture paysagère autour des villages dans les Vosges mosellanes ; Prévision de nouvelles zones d'accueil pour les ISDI et de réserves foncières pour les futures installations de gestion des déchets du BTP ; Protection de la population face aux risques technologiques.

Une note de 10 a été inscrite dans les cases non remplies. Ainsi, est présenté ci-après les enjeux classés par priorité décroissante.

Enjeux (du plus prioritaire au moins prioritaire)	Moyenne
Maintien des espaces naturels (bosquets, ripisylves, vergers, haies, prairies, etc.) pour leur rôle multifonctionnel (biodiversité, fonctionnalité écologique, paysage, climat, limitation du risque inondation...)	4,6
Protection de la ressource en eau	5,5
Diversification des ressources en eau	6,7
Promotion des rénovations thermiques et du développement de formes urbaines plus économes en énergie	7,2
Protection des habitats d'intérêt (zones humides, mares, prairies oligotrophes...)	7,4
Préservation des réservoirs de biodiversité et des corridors repérés dans le SRCE	7,4
Encouragement des pratiques agricoles et sylvicoles respectueuses de la sensibilité des sites protégés	7,5
Limitation de la consommation d'espace	8,0
Limitation des conséquences de la non-gestion des eaux pluviales (Mise en place de réseaux séparatifs eaux usées / eaux pluviales, Préconisation de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales)	8,3
Création d'un cadre favorable au maintien de l'agriculture d'élevage	8,3
Rétablissement des continuités écologiques en mauvais état	8,4
Promotion et développement de la production d'énergie renouvelable : éolien, biomasse agricole, bois énergie, solaire, etc.	8,4
Intégration des objectifs de préservation de la qualité de l'environnement, notamment de la qualité des cours d'eau	8,6
Gestion des interfaces entre les milieux urbains et agricoles/naturels	8,7
Maîtrise des rejets dans le milieu naturel par des dispositifs d'assainissement adaptés et performants	8,8
Conciliation du développement économique avec les enjeux écologiques (prairies...)	8,8
Mise en conformité des sites de baignade à vocation touristique	8,9
Maintien des coupures vertes entre les secteurs les plus urbanisés	9,0
Développement d'un cadre favorable à l'utilisation de modes de transport alternatifs à la voiture individuelle (transport collectif, covoiturage, transport à la demande...)	9,1
Préservation et valorisation du patrimoine	9,1
Réduction de la production de déchets à la source	9,2
Préservation des zones d'expansion des crues	9,3
Intégration paysagère de tous les projets (zones d'activité, etc.)	9,5
Gestion des interfaces entre les 3 unités paysagères	9,5
Lutte contre la pression publicitaire par la mise en place de RLP	9,6
Limitation de l'imperméabilisation des sols	9,6
Maintien de la trame forestière et limitation des points de conflit avec l'urbanisation	9,6
Protection de la population face aux risques de pollution et de nuisances (limitation de l'urbanisation autour des sites industriels existants, autour des axes routiers à fort trafic)	9,6
Adaptation au changement climatique et à ses risques	9,6
Maintien de l'ouverture paysagère autour des villages dans les Vosges mosellanes	10,0
Prévision de nouvelles zones d'accueil pour les ISDI (Installations de stockage des Déchets Inertes) et de réserves foncières pour les futures installations de gestion des déchets du BTP	10,0
Protection de la population face aux risques technologiques	10,0